



La dynamique de la vie

Les peuplements

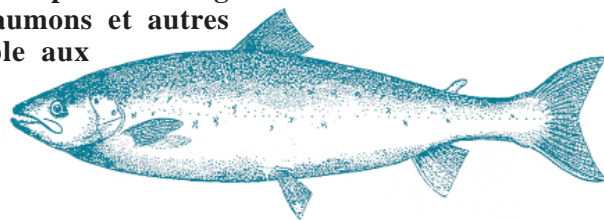
Passage de poissons migrateurs :

les Saumons

Passage de poissons migrateurs : les Saumons

Résumé

Malgré les actions considérables menées tant au niveau du bassin de la Loire qu'au niveau international, tendant à limiter la pression de capture sur les géniteurs et à améliorer l'accès aux zones de frayères, le nombre de saumons et autres migrateurs demeure encore trop sensible aux conditions hydrologiques pour qu'un bilan puisse être effectué. Toutefois, l'année 1999 semble marquer l'amorce du renouveau du grand saumon de Loire.



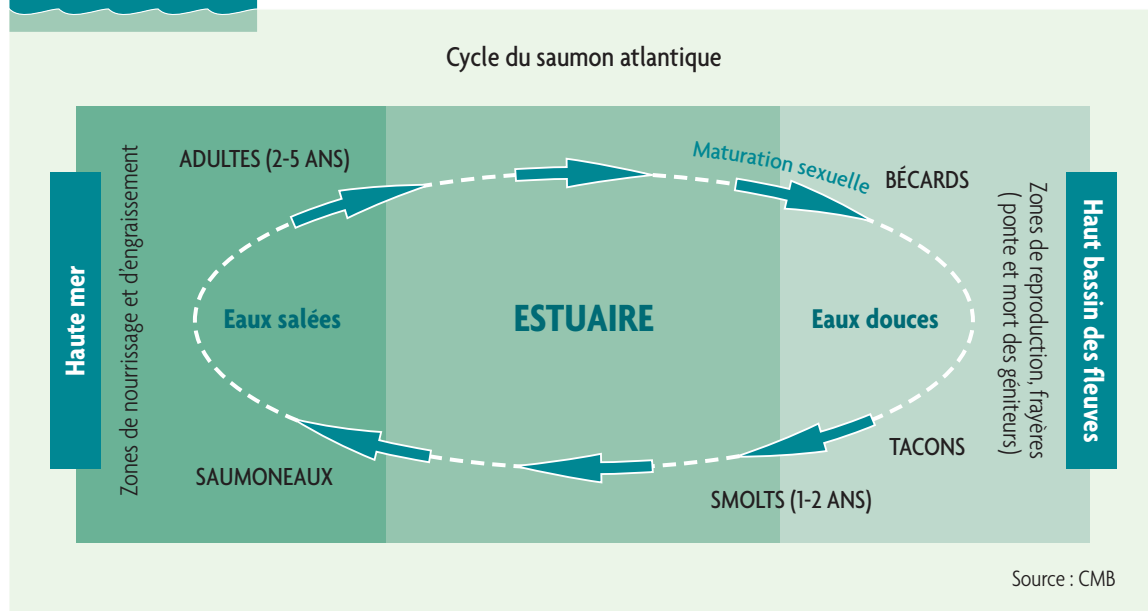
Objectif définition

Les poissons grand migrateurs, qu'ils se reproduisent en mer et engraisent en eaux douces (thalassotoques) ou qu'ils engraisent en mer et se reproduisent dans les parties supérieures des fleuves (potamotoques), sont obligés d'emprunter l'estuaire deux fois au cours de leur cycle vital.

Le cas du saumon atlantique (*Salmo salar*), espèce potamotoque, est privilégié car c'est **une espèce emblématique de la qualité générale des habitats et de l'eau du bassin de la Loire**. La restauration de sa population, en fort déclin depuis 1950, fut entreprise dès 1976; ce fut un objectif prioritaire du Plan Loire Grandeur Nature de 1994 repris par le Programme Interrégional Loire Grandeur Nature en 2000.

Les causes invoquées de sa quasi-disparition sont la rupture des accès aux frayères par la construction d'ouvrages infranchissables, la surpêche sur les zones d'engraissement du Groenland et des Iles Féroé, et enfin, la dégradation de la qualité de l'eau notamment dans l'estuaire (extension et densité du bouchon vaseux). De là, l'interdiction de sa capture en amont de la limite de la mer (Mindin – Saint-Nazaire) depuis 1994 et l'abandon de sa pêche en estuaire externe où les marins pêcheurs en prélevaient encore 200 en 1990 et seulement 40 en 1993. Quant à la pêche des Iles Féroé, son quota a été racheté à partir de 1991, épargnant ainsi près de 400 tonnes par an de géniteurs potentiels.

FIGURE L2 C 3-1



Le saumon atlantique, inscrit au "Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France" (1992), figure à l'annexe III de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1979) et aux annexes II et V – espèces protégées et mesures de gestion – de la Directive Habitats Faune Flore (1992).

Le rôle d'axe migratoire de la Loire est apprécié au travers du nombre de saumons comptés aux stations de contrôle suivies par l'association

"Loire Grands Migrateurs" (LOGRAMI).

Toutefois, tout ce qui favorise le saumon profite dans des proportions variables à d'autres espèces, elles aussi migratrices au long cours : lamproie marine, grande alose, truite de mer, toutes trois potamotoques, et anguille, seule espèce thalassotoque. A titre indicatif, les données sur ces poissons sont exposées en complément.

Un bilan encore prématuré

Pour la Loire et l'Allier, l'année 1999 semble marquer **l'amorce d'une reconstitution des stocks** imputable à une hydraulicité printanière favorable et aux alevinages intensifs des années précédentes. Des comptages partiels effectués à Contigny sur la Sioule confirme cette évolution : 4 géniteurs comptés en 1999 et 60-80 estimés en 2001. Cependant, le stock actuel de géniteurs enregistrés à Vichy demeure égal ou inférieur au tiers du seuil de conservation de la souche

Allier.

Pour le bassin de la Vienne, l'effacement du barrage de Maisons Rouges en 1998 se traduit par 9 passages dès l'année suivante à Châteauponsac sur la Gartempe. Malheureusement, les difficultés de calage d'un compteur automatique mis en service en juillet 2000 n'ont pas permis de quantifier avec précision les passages ultérieurs. Toutefois, 7 grands saumons – plus de 0,70 m de longueur – ont été comptés sur 6 mois de 2001.

TABLEAU L2 C3-1

Évolution des comptages de saumons

Cours d'eau	Station	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Loire	Decize(2)			4	41	20	10
Allier	Vichy	235 (1)	389	267	515	379	400
Gartempe	Châteauponsac				9	(calage)	(calage)

Remarque : (1) à partir du 17 avril – (2) de fin avril à fin juin, grands salmonidés indéterminés

Source : LOGRAMI

Autres grands migrateurs : situation précaire

La grande alose est le migrateur le plus pénalisé par la présence d'obstacles. Elle ne profite que de manière partielle des améliorations récentes de circulation. Par exemple, la destruction du barrage de Maisons Rouges sur la basse Vienne ne lui a permis de réactiver que ses frayères aval tandis que les ouvrages de Descartes sur la Creuse et de Chatellerault sur la Vienne lui interdisent l'accès à des frayères potentielles. Sur l'Allier et la Loire, la situation passée perdue. La grande alose ne peut franchir les barrages de Decize et de Vichy que lors des phases d'abondance des eaux printanières.

Compte tenu de la durée du cycle de la lamproie marine, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le taux de profit que cette espèce tire parallèlement des actions en cours pour un meilleur accès du saumon aux frayères. L'exploitation du potentiel productif des zones amont est encore aléatoire.

Quant à l'anguille, les fluctuations des effectifs passant à Vichy démontrent là encore la sensibilité des migrateurs aux conditions hydrologiques lors de la colonisation du haut bassin.

TABLEAU L2 C3-2

Évolution des comptages de grands migrateurs hors saumons

Espèce	Station	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Alose	Decize			3 840	1 120	1 844	3 003
	Vichy	34 (1)	10	1 140	739	375	230
Anguille	Vichy	181 (1)	233	1 372	964	349	941
Lamproie Marine	Decize			3 981	53	811	5 484
	Vichy	0 (1)	0	652	25	78	1 139
Truite de mer	Vichy	7 (1)	10	4	4	6	3

Remarque : (1) à partir du 17 avril

Source : LOGRAMI



Station de comptage de Decize.

Les données de base sont les dénombrements de passages dans les stations de contrôle équipées, fournis par l'association LOGRAMI et obtenus soit par enregistrements vidéo soit par compteurs à résistivité. Seuls les résultats aux stations aval des cours d'eau sont retenus. Ce sont, pour la Loire, la station de Decize; sur l'Allier, la station de Vichy et sur la Gartempe, la station de Châteauponsac.



Des périodiques :

- L'association LOGRAMI, dont le siège est à la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu aquatique de l'Allier, 8 rue de la Ronde à 03500 Saint Pourçain sur Sioule, édite un bulletin d'information annuel sur toutes les actions menées en faveur des poissons migrateurs du bassin de la Loire
- La CNAPPED édite "Le pêcheur professionnel continental et estuarien", journal trimestriel faisant le point sur l'actualité des activités halieutiques et l'environnement aquatique. Adresse : BP 10, 44640, Le Pellerin.
- L'Atlas environnemental de Loire Estuaire publié en juillet 2001 par la Cellule de Mesures et de Bilans de la Loire Estuarienne; sa planche n°2 "Pêches professionnelles de la Maine à la mer" est une présentation synthétique de l'activité halieutique privilégiant l'entrée "métier".

Des sites Internet :

- De nombreux sites traitent du saumon atlantique, dont : www.peche.org de Sea Rivers SA www.RiveNet.org de European RiversNetwork www.csp.environnement.gouv.fr du Conseil Supérieur de la Pêche

Des documents techniques :

- KEITH P., ALLARDI J. et MOUTOU B., 1992 "Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France et bilan des introductions" Muséum National d'Histoire Naturelle, Conseil Supérieur de la Pêche, CEMAGREF et Ministère de l'Environnement, Paris, 1992.
- STEINBACH P., 2000 "Gestion des Poissons migrateurs du bassin de la Loire – point sur la préparation du plan 2001-2005 ... " Conseil Supérieur de la Pêche, décembre 2000.